

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE Association ESCALADE AILLANTAIS du 11 juin 2024

Début de séance à 19h00

Marc Galan préside la séance.

Florent LeRouillois en est le secrétaire.

PRESENTS

Adhérent(e)s de l'association présents :

Le président : Marc Galan , le trésorier : David Mesnard , secrétaire : Florent Lerouillois, membre du comité directeur : Christophe Charrier, Benjamin Marrisonneau, Théo Steffanus, parents d'Erwan Germain, Christophe Cabanier, Brice Gangnant, Matthieu Vervandier, Sandrine Tonnelier

Membres représentés par pouvoir :

Sophie Galan, Gabriel Mischiatti, Magali Massé, Elise Bertin, Christophe Ardelet, Olivia Pantaleon, Naudin Lenny, Erine Garcia, Folrence Terrasse, Celia Kersuzan, Nicolas Guerin, Agnès Hanser, Hugo Fravelle, Timéo Bonnet, Faustine Guibault, Paola Invernizzi, Adam Marteau, David Molina, Soren Halbin, Timothée Caporossi, Marceau Gendrin, Clause Lyana, Charlotte Souchon, Maxime Hervieux, Timéo Boiget, Oscar Boutron, Clause Lyana, Théo Benketerika-Faye, Théo Constant, Pagnous Michaël, Emma Limoges

REMERCIEMENTS

Nous remercions la Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne pour le prêt du gymnase et leur écoute bienveillante quant à nos diverses demandes (local,...).

Nous remercions le comité territorial d'escalade de la FFME pour son aide financière continue et conséquente pour la tarification des prestations effectuées par monsieur Calmus, professionnel de l'escalade (remise de 62%). Aussi pour son aide financière pour les stages de formations des deux nouveaux initiateurs du club.

Nous remercions le Conseil Départemental pour les subventions accordées à l'association.

Nous remercions le Fond de Développement de la Vie Associative pour son soutien financier.

Nous remercions la ligue de Bourgogne de la FFME pour son aide financière relatif à la formation des deux nouveaux initiateurs du club.

Nous remercions la mairie de Montholon de sa subvention versée à l'association et le prêt de la salle nous permettant d'effectuer l'assemblée générale.

Le président remercie les bénévoles de l'association qui s'investissent au jour le jour dans le fonctionnement de celle-ci (Christophe Charrier, David Mesnard, Florent Le Rouvillois, Béatrice Simonin, Brice Gangnant et Théo Steffanus) ainsi que plusieurs membres de l'association pour leur aide ponctuelle.

Le président remercie les grimpeurs qui ont aidé à encadrer lesjeunes lors des sorties falaise.

Le président remercie les adhérentes et les adhérents qui accordent leur confiance aux bénévoles de l'association pour la gestion et l'animation de celle-ci.

RAPPORT MORAL

EFFECTIFS

Nous accueillons actuellement 68 adhérents mineurs et 39 adhérents adultes (**soit 107 adhérents en tout**). A peu près Moitié femme moitié hommes pour les adultes et comme pour les mineurs. Grâce à la création de nouveaux créneaux pour les jeunes et à une augmentation du nombre d'adultes inscrits, **le club a augmenté ses effectifs de 55 % en une saison (38 personnes de plus que la saison passée)**. Le club répond donc à un développement de l'escalade dans l'Aillantais en milieu rural.

POUR LES JEUNES

Pour animer les nouveaux créneaux pour les jeunes, nous faisons appel à Eric Vales, professionnel BE de l'escalade rompu à cette pratique. C'est une chance car il est très demandé (tout comme Pascal Calmus). Tous deux se plaisent dans le club et y voient une bonne dynamique.

Ainsi, pour les mineurs, trois séances hebdomadaires au gymnase sont mises en place les mardis soirs et deux séances les mercredis. A cela se rajoute de l'escalade et activités en hauteur, en falaise. Ces sorties sont principalement animées par ces deux professionnels.

Certains mineurs de 16 ans environ viennent durant les créneaux adultes. Cela se passe bien.

Peu de lycéens encore cette saison. A réfléchir. C'est cependant une tendance générale dans les divers clubs ruraux.

Actuellement 28 jeunes en liste d'attente et nous ne sommes que début juin. Si possible, il nous faudrait mettre en place de nouveaux créneaux jeunes mais il n'y a pas de créneau disponible actuellement pour nos BE.

POUR LES ADULTES et jeunes presque adultes

Les séances au gymnase et en extérieur sont désormais entièrement assurées par les bénévoles de l'association (hormis les séances des lundis soirs au Saussois en mai et juin). Cela réduit notamment les frais.

Une sortie dans la salle de Troyes a été organisée. Cela a plu. A refaire.

En mai et juin, des séances en falaise tous les lundis soirs au Bois du Parc sont organisées pour les adultes (en partenariat avec le PLPB) ainsi que des sorties certains week-end.

Les échanges PLPB-Aillant continuent. Elles fonctionnent essentiellement dans un sens. Pour palier à ce déséquilibre et créer un lien PLPB-AILLANT, des sorties falaise PLPB-AILLANT utilisant le matériel d'Aillant sont mises en place.

Un échange certains week-end avec le club d'Avallon est en cours d'édification. Pas encore sûr.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS FINANCIERS MATERIELS

Afin d'avoir un mur attractif, l'association a encore beaucoup investi dans des prises et des outils. Ainsi, des prises en bois ont été fabriquées et beaucoup d'autres sont en cours de fabrication. Ce sont des prises qui coûtent de 50 à 500 euros pièce normalement. L'économie grâce au temps passé à les confectionner se compte en plusieurs milliers d'euros (une grosse prise coûte de 80 à 500 euros pièce).

Aussi, l'association est désormais en capacité de fabriquer ses propres volumes. Les premiers seront certainement fabriqués en cours de saison prochaine.

L'association est désormais quasi-autonome pour les sorties en extérieur d'un point de vue matériel (des cordes et des casques ont été achetés). Il ne manque que trois cordes de falaise pour bien faire (des 80m pour la grande falaise de Surgy). Elles seront acquises la prochaine saison. Peut-être aussi des dégaines.

Quatre personnes sont formées en ce moment pour les premiers pas vers une autonomie en falaise. C'est important car nous avons la volonté de ne pas cantonner l'escalade à une escalade en intérieur.

L'achat de prises pour de l'escalade de vitesse est en cours. La voie sera effective en septembre 2024.

LES INITIATEURS BÉNÉVOLES

Cette saison, le club bénéficie de trois initiateurs supplémentaires : Théo Steffanus, Florent Le Rouvillois et Brice Gangnant.

Un stagiaire initiateur a aussi effectué un stage au sein de l'association : Pierre-Vincent Nicaise.

PARTENARIAT ASSOCIATION/COLLÈGE :

Les frais pour l'ouverture des voies en novembre ont été partagés avec le collège (environ 450 euros à partager). De même pour le changement des cordes (environ 600 euros partagés entre le collège et l'association).

DIVERS

Une communication grand public via Facebook a été mise en place pour davantage faire connaître le club.

CONCLUSION

De part :

- l'augmentation des adhérents, des sorties en falaise et des créneaux au gymnase
- le travail effectué sur le mur (qui est de plus en plus complet et riche en prises) et pour agrémenter le mur (fabrication et achats de prises/volumes)
- les achats conséquents de matériel d'escalade effectués
- la formation d'un noyau dur d'adhérents qui se réinscrivent chaque saison
- les demandes d'inscription que je reçois régulièrement (pour adultes et mineurs). 28 jeunes en liste d'attente actuellement et nous ne sommes que début juin.

il est indéniable que l'association se développe conséquemment.

RAPPORT FINANCIER

de septembre 2023 à fin août 2024

(avec prévisions jusqu'à fin août 2024)

SOLDE EN SEPTEMBRE 2023 : 1594
SOLDE PREVU FIN AOUT 2024 : 640 (- 954 euros)

ENTREES

18 110 + 14 857 = 32 967 euros
(14 857 euros : bénévolat)

1. SUBVENTIONS et DONNS : 2828

Mairie de Montholon	100
Subvention de fonctionnement du conseil départemental	900
FDVA	1500
Aide de la ligue FFME pour la formation des encadrants	142
CCAB	Prêt du gymnase
Comité territorial FFME (aide pour les brevets initiateurs)	186

2. COTISATIONS : 15176

Part revenant à l'association	9560
Part allant à la FFME (et quelques euros à la ligue et au comité territorial)	5616

3. VENTE DE MAGNESIE LIQUIDE : 106

4. VALORISATION DU BENEVOLAT : 14 857 euros

- Sur une base de 1,5 fois le smic horaire chargé : $1,5 \times 13,83 = 20,75$ euros par heure
- repérages pour sorties falaise (par le haut) : 18h
- encadrement/préparation/rangement sorties : 62h
- encadrement gymnase : 360h
- confection prises : 96h
- administratif : 108
- démontage des prises : 44h
- ouverture voies : 20h
- petits bricolages et courses : 8h

Total : 716h donc 14 857 euros

budget saison 2023/2024
SORTIES
19 014 + 14 857 = 33 871 euros
(14 857 euros : bénévolat)

1. PRESTATION DU COMITE TERRITORIAL et GEMA89 (encadrement gymnase et sorties jeunes) : 6463
2. installation des prises par le comité : 235
3. ASSURANCES FFME, LICENCES, cotisation ligue, cotisation comité : 5616
4. ASSURANCE MAIF : 382
5. FORMATION CONTINUE DE BÉNÉVOLES : 610 (dont 328 euros de subventionné)
6. ACHAT POUR CESSION aux adhérents (magnésie liquide) : 80
7. FRAIS ADMINISTRATIFS (timbres, tampons, virements bancaires,...) : 30
8. VALORISATION DU BÉNÉVOLAT : 14 857
9. frais déplacements (sortie Fontainebleau et repérage des relais au Saussois et au Parc) : 104
10. MATÉRIEL : 5544

Outils (visseuse, embouts, pinces,...), matériel pour le local (étagères,...), matériel pour l'entretien des voies et du mur et matériel pédagogique	1089
Matériel d'escalade (mousquetons, cordes extérieurs, cordes gymnase, casques, harnais, ...)	2538
Prises/volumes d'escalade, vis et matériaux pour prises/volumes	1917

SOLDE PRÉVU EN FIN DE SAISON

640 euros

(- 954 euros sur la saison)

Le budget est approuvé par l'assemblée.

PROJETS

pour la saison 2024/2025

- **développer les sorties en salle (Troyes, Avallon, Karma,...)**
- améliorer le mur (prises modernes, volumes). **Prises pour novembre 2024. Moyens volumes en cours de saison. Gros volumes pour la saison d'après. Gros travail de bénévolat en perspective.**
- continuer de mettre en place des sorties en falaise et sur les blocs (Fontainebleau, Parc, Saussois, Surgy, Vieux Château). **Accentuer cela.**

A savoir à ce sujet : dans l'association, seul Marc Galan a les brevets pour encadrer en extérieur. Cela limite forcément.

- Enseigner une escalade éthique et durable aux adhérents : respect des sites d'escalade, de la faune (nidification des faucons,...), de la flore, de la roche et minimisation de l'impact carbone (covoiturage, ...)
- **amener les adhérents à devenir des grimpeurs plus autonomes en extérieur (notamment pour qu'ils puissent escalader en extérieur par eux-mêmes).**
- faire vivre le mur au jour le jour :
 - modifier l'emplacement des prises pour créer de nouvelles voies durant la saison
 - démonter complètement le côté voies au moins une fois par an (aussi pour effectuer le nettoyage annuel de toutes les prises) et au moins un cinquième des prises côté bloc.
 - déplacer des prises côté bloc pour qu'il reste attractif
 - **équiper le mur de nouvelles prises et volumes (gros travail)**
 - créer des blocs sur papier (pour adhérents et invités) **de tous niveaux**
 - **installation d'une voie de vitesse pour septembre 2024**
 - **installations de voies pour travailler le dynamisme dans le dévers**
- former des adhérents pour qu'ils prennent une part active à l'encadrement (aussi par des formations au sein du club et des formations fédérales). Ainsi, l'association sera plus solide face au temps et aux imprévus.
- Développer les séances autonomes des samedis matins. Cela dépend des disponibilités des encadrants mais le nombre d'encadrants va augmenter. Cela est encourageant.
 - Pour être adhérent grimpeur autonome, il faut :
 - avoir validé son passeport jaune FFME
 - avoir montré que l'on respecte les consignes données par les encadrants
 - avoir suffisamment d'expérience et d'aisance lors de l'escalade en salle
 - être respectueux des autres et du matériel
- **développer l'escalade dans l'Aillantais** (pérennisation des créneaux, pourquoi pas en créer de nouveaux si nous sommes en capacité de le faire).
- Développer la participation des lycéens au cours d'escalade (changements d'horaires des créneaux adultes et presque adultes ?
- **Participation et aide au déroulement des « 8 heures du Saussois »**
- **participation à la journée des associations organisée par la CCAB en septembre**
- Faire entrer plus en avant les adhérents d'Aillant dans la communauté des grimpeurs Icaunais (par les 8h du Saussois notamment).

BUDGET PREVISIONNEL

saison 2024/2025

SOLDE prévu EN SEPTEMBRE 2024 : 640 euros
SOLDE prévu fin août 2025 : 1140 euros

ENTREES

18 276 + 15 645 = 33 921
(15 645 euros de bénévolat)

5. SUBVENTIONS et conventions : 3000

Subvention de fonctionnement du conseil départemental	900
Mairie de Montholon	100
FDVA	1500
CCAB	Prêt du gymnase
Participation collège pour cordes et ouvertures voies	500

6. COTISATIONS : 16 526 (10 adultes de plus)

Part revenant à l'association	10295
Part allant à la FFME, à la ligue et au comité territorial	6231

7. VENTE DE MAGNÉSIE LIQUIDE : 100

8. VALORISATION DU BÉNÉVOLAT : 15 645

- Sur une base de 1,5 fois le smic horaire chargé : $1,5 \times 13,83 = 20,75$ euros par heure
-
- repérages pour sorties falaise (Vieux Château par le haut) : 8h
- encadrement/préparation/rangement sorties : 86h
- encadrement gymnase : 360h
- confection prises/volumes : 120h
- administratif : 108
- démontage des prises : 44h
- ouverture voies : 20h
- petits bricolages et courses : 8h

Total : 754h donc 15 645

BUDGET PREVISIONNEL 2024/2025

SORTIES

18 276 + 15 645 = 33 921 euros
(15 645 euros de bénévolat)

1. PRESTATION DU COMITE TERRITORIAL et GEMA 89 (encadrement pour le gymnase) : 7000
2. Installation prises : 500
3. ASSURANCES FFME ET LICENCES : 5616
4. ASSURANCE : 800
5. MATÉRIEL : 3 230

matériel pédagogique	100
Matériel d'escalade (cordes du gymnase, 2 cordes falaises, 5 casques,...)	1200
Crash-pads	400
vis	150
Matériaux pour prise d'escalade et volumes	800
Prises escalade et volumes	1320
Outils (visseuse à choc, embouts,...)	200
Divers pour démontage/nettoyage des prises	50

4. FORMATION CONTINUE DE BÉNÉVOLES : 300
5. ACHAT POUR CESSION aux adhérents (magnésie liquide) : 150
6. FRAIS ADMINISTRATIFS (timbres, frais de port, frais de virements,...) : 30
7. Frais véhicules pour sorties et repérages (Vieux Château,...) : 150
8. provisions pour remplacements à venir du matériel textile (harnais, cordes, casques) : 500
(2500 euros à dépenser tous les 10 ans pour le remplacement des cordes de falaises, des harnais et des casques)
9. VALORISATION DU BÉNÉVOLAT : 15 645

Le budget est approuvé par l'assemblée.

CHANGEMENTS DANS LE REGLEMENT INTERIEUR

Des changements de formulation et quelques assouplissements sont proposés dans le règlement intérieur. Ils sont proposés par le comité directeur (voir à la fin du pv).

Ces changements sont votés et approuvés.

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Aujourd'hui, il nous faut élire cinq adhérents pour devenir membre du comité directeur.

Se présentent :

- Florent LeRouillois
- Marc Galan
- David Mesnard
- Christophe Charrier
- Béatrice Simonin

Après vote, Florent Le Rouillois, David Mesnard, Marc Galan, Christophe Charrier et Béatrice Simonin sont élus membres du comité directeur à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Est-il possible d'organiser une revente des chaussons pour les jeunes ?

Pourquoi pas. Nous allons réfléchir à comment mettre cela en place

A savoir tout de même les semelles s'usent et doivent être remplacées régulièrement (le ressemelage coûte à peu près le prix des chaussons des jeunes)

Séance levée à 20h45

GALAN Marc
Président de l'association
Président de la séance

Montholon, le 11 juin 2024



Florent Le Rouillois
Secrétaire de l'association
Secrétaire de séance

Montholon, le 11 juin 2024

